

TOURNOI NATIONAL DU CSTT FERRIERE-LA-GRANDE



Club Sportif de Tennis de Table de Ferrière-la-Grande

Complexe sportif Gabriel Dubois – Rue Voltaire – 59680 Ferrière-la- Grande
csttflg@gmail.com

Le CSTT Ferrière-la-Grande organise son 4ème tournoi national le Samedi 28 &
Dimanche 29 Novembre 2026.

TOURNOI NATIONAL DU CSTT FERRIERE-LA-GRANDE

Règlement

Article 1 : Le tournoi se déroulera le Samedi 28 & Dimanche 29 Novembre 2026.
et est homologué par la Ligue des Hauts-de-France de tennis de table sous le numéro N°... et sera juge arbitré par Mr François Demarthe.

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T ainsi qu'aux joueurs Belges. Les joueurs affiliés en fédération associée ne pourront pas participer (Ufolep).

Article 3 : Les matchs se dérouleront sur 26 tables homologuées F.F.T.T de marque Joola et Cornilleau avec balles PVC blanches Donic 3* fournies par le club.

Article 4 : Chaque joueur aura la possibilité de s'inscrire dans 2 séries de classement + coupe davis ou handicap le samedi et 2 séries + Coupe Davis + Hardbat ou Handicap le dimanche. Les féminines pourront s'inscrire dans les mêmes séries (la série féminine étant une série de classement). Néanmoins si elles participent à cette série féminine, elle n'auront plus qu'une seule série de classement à choisir pour respecter l'équité et ne pas avoir 5 séries ce jour. Une femme inscrite aux Individuels Vétérans Dames ne pourra participer aux séries du samedi.

Article IV.202 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5 : Séries du samedi 7 décembre

Critère	Série	Heure	Places	Dotations	Prix
CD 3400	A	9h	32	290	2x7
699	B	10h	72	160	8
1299	C	11h	72	160	8
999	D	12h	72	160	8
Non Num	E	13h	72	160	8

1599	F	14h	72	160	8
-------------	---	-----	----	-----	---

Critère	Série	Heure	Places	Dotations	Prix
Handicap 31	G	15h	96	320	8
Hardbat	H	16h	72	120	5

Séries du dimanche 8 Décembre

Critère	Série	Heure	Places	Dotations	Prix
CD 2800	I	8H30	32	290	2x7
899	J	9h30	72	160	8
1499	K	10H30	72	160	8
1799	L	11H30	72	160	8
Handicap 41	M	12h30	96	320	8
OPEN	N	13H30	96	600	8
1199	O	14H30	72	160	8
Féminines	P	16h	72	160	0

TOURNOI NATIONAL DU CSTT FERRIERE-LA-GRANDE

Article 6 : Pour toutes les séries (hormis le Handicap) le premier tour se déroulera par poules de 3 (voire 4) joueurs. Les deux premiers se verront qualifiés pour le tableau final, à élimination directe. Les séries simples sont limitées à 72 inscriptions. Les séries coupes Davis sont ouvertes à 32 équipes maximum. Le tableau Handicap se jouera en une manche de 31 points le Samedi, avec deux points d'handicap par tranche de 100 points d'écarts. Le dimanche, le tableau Handicap se jouera en une manche de 41 points, avec deux points d'handicap par tranche de 100 points d'écarts.

Article 7 : Les joueurs sont priés de se présenter à la table du juge- arbitre pour pointer 30 minutes avant le début de leur première série. Les joueurs doivent s'assurer de présenter une licence valable (en règle avec la certification médicale). Après 3 appels, le joueur se verra disqualifié pour la série en question.

Article 8 : L'arbitrage sera assuré par les joueurs entre eux. En cas d'erreur de saisie non constatée, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Article 9 : La dotation du tournoi sera de 3500€ minimum en chèques ou en liquide.

Article 10: Chaque joueur/joueuse se doit de respecter son adversaire, les organisateurs et le matériel mis à sa disposition. La tenue sportive est obligatoire (short, basket...). Le juge-arbitre se réserve le droit de sanctionner tout manquement à cette règle. Toute boisson est interdite dans l'aire de jeu.

Article 11 : Le collage de raquette est interdit, et tout joueur surpris à coller pourra se voir exclu du tournoi.

Article 12 : L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant survenir aux joueurs ou spectateurs.

Article 13 : Le tournoi sera géré et validé par le juge-arbitre à l'aide de Spid déconnecté.

Article 14 : L'organisation ne prévoit pas de pause méridienne. Un stand de restauration et des vestiaires seront à la disposition de tous.

Article 15 : Les inscriptions sont à effectuer au plus tard le jeudi 26 Novembre à 23H. Vous avez la possibilité de vous inscrire par les contacts suivants (mail, message ou QR Code)

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

Le secrétaire :

M. Bruyère Matthieu – csttflg@gmail.com - 0629111299

Le correspondant :

M. Stos Alexis – stos.alexis@gmail.com - 0633759856

Article 16 : Le tirage au sort aura lieu le vendredi 27 Novembre à 19H.

Article 17: Pour tout autre point non évoqué par ce présent règlement, se référer au règlement fédéral. L'inscription au tournoi implique un respect total du présent règlement.

Article 18 : Droit à l'image : la participation à ce tournoi vaut consentement tacite à l'utilisation de l'image des joueurs, entraîneurs, arbitres et spectateurs (photos, vidéos) sur les supports de communication du club organisateur. Si un joueur s'oppose à la diffusion de son image, il doit le signifier par écrit à l'organisation.

Article 19: Détail des dotations par série:

Série	1er	2ème	1/2
A	60 X 2	35 X 2	25 X 2
B	80	40	20
C	80	40	20
D	80	40	20
E	80	40	20
F	80	40	20
G	160	80	40
H	60	30	15
I	60 X 2	35 X 2	25 X 2
J	80	40	20
K	80	40	20
L	80	40	20
M	160	80	40
N	280	140	90
O	80	40	20
P	80	40	20

Fait à Ferrière-la-Grande par le comité d'organisation.